Trujas
CONCESSIONNAIRE - RÉPARATEUR AGRÉÉ
DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE PEUGEOT

5, Avenue Roger Hennequin - CS70569
78197 TRAPPES CEDEX
Tél. 01 30 16 22 22

SAS au capital de 2 971 900 €
R.C.S. Versailles 493 445 878
Siret 493 445 878 00017 - APE 4511Z
N° Intracommunautaire : FR 82 493 445 878

DES CONCESSIONS DU GROUPE CARWEST

PEUGEOT by Trujas

SAINT QUENTIN EN
BP 10118
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

DUPLICATA FACTURE du : 25/03/2024
CHEQUE Echéance le : 31/05/2024 108 TOP! A
CCS : MAUGER SEBASTIEN TVA : Véhicule mis en circulation le 13/01/2018

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
01-354425	0130184		PEUGEOT	VF3PSCFBCHR172440	ET-845-EX	36378	56241

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
A : REMPL BOUGIES							
BOUGIE ALLUMAGE	1611548180 TR02-1	3,00	4	30,63	25,00	22,97	68,92
REMPLACEMENT BOUGIES (LE JEU) ENTRE TIEN	95N06A	0,20	4	72,50		72,50	14,50
SOUS-TOTAL INTERVENTION A 83,42 (100,10 TTC)							
C : REMPL BALAIS AV AR							
BALAI ESSUIE VITRE PLAT	1642340780 TR52-1	1,00	4	42,31	15,00	35,96	35,96
BALAI D ESSUIE-VITRE ARRIERE	1635156980 TR52-1	1,00	4	20,42	15,00	17,36	17,36
REMPLACEMENT BALAIS ESSUIE-VITRE AV ANT SUR VEHICULE	64EADA	0,20	4	72,50		72,50	14,50
REMPLACEMENT BALAIS ESSUIE-VITRE AR RIERE SUR VEHICULE	64E91A	0,10	4	72,50		72,50	7,25
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 75,07 (90,08 TTC)							
D : REVISIONS : OPERATIONS SYSTEMATIQUES							
(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE	1611908680 TR54	1,00	4	2,14	15,00	1,82	1,82
JOINT BOUCHON VIDANGE MOTEUR	6822AG TR37-1	1,00	4	2,10	10,00	1,89	1,89
FILTRE A HUILE	1616399880 TR24	1,00	4	24,03	25,00	18,02	18,02
INEO ECS 5W30 PSA B712290	005010 TRVRAC	2,80	4	21,10	15,00	17,93	50,22
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRET IEN -	95N48A	1,00	4	72,50		72,50	72,50
DECHETS MEC CLIENTS PAYANTS	DMCP		4	5,00		5,00	5,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION D 149,45 (179,35 TTC)							
E : REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE FREIN							
LIQUIDE DE FREIN	1610725580 TR50-3	2,00	4	12,64	15,00	10,74	21,49
VIDANGE ET PLEIN CIRCUIT DE FREINAG E ENTRETIEN	95N02A	0,50	4	72,50		72,50	36,25
SOUS-TOTAL INTERVENTION E 57,74 (69,29 TTC)							

COORDONNEES BANCAIRES :

Banque Nationale de Paris (BNP)
Code IBAN FR76 3000 4025 5200 0103 3311 407
code BIC BNPAFRPPIFO

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		Total T.T.C

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande

Echéance le : 31/05/2024

TRUJAS SAS - Siège Social - SIRET 493 445 878 00017
5 Avenue Roger Hennequin - CS70569 - 78197 TRAPPES CEDEX
Tel : 01 30 16 22 22

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."

Trujas
CONCESSIONNAIRE - RÉPARATEUR AGRÉÉ
DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE PEUGEOT

5, Avenue Roger Hennequin - CS70569
78197 TRAPPES CEDEX
Tél. 01 30 16 22 22

SAS au capital de 2 971 900 €
R.C.S. Versailles 493 445 878
Siret 493 445 878 00017 - APE 4511Z
N° Intracommunautaire : FR 82 493 445 878

DES CONCESSIONS DU GROUPE CARWEST

by Trujas

SAINT QUENTIN EN
BP 10118
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

DUPLICATA FACTURE du : 25/03/2024
CHEQUE Echéance le : 31/05/2024 108 TOP! A
CCS : MAUGER SEBASTIEN TVA : Véhicule mis en circulation le 13/01/2018

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
01-354425	0130184		PEUGEOT	VF3PSCFBCHR172440	ET-845-EX	36378	56241

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
F : REMPLACEMENT DU FILTRE A AIR							
ELEMENT FILTRE	1616368880 TR53	1,00	4	41,47	25,00	31,10	31,10
REMPLACEMENT ELEMENT DE FILTRE A AI R ENTRETIEN	95N04A	0,10	4	72,50		72,50	7,25
SOUS-TOTAL INTERVENTION F 38,35 (46,02 TTC)							

**** Prenez rendez-vous en ligne sur Peugeot.fr ****
**** Trujas vous offre le lavage de votre vehicule ****

COORDONNEES BANCAIRES :

Banque Nationale de Paris (BNP)
Code IBAN FR76 3000 4025 5200 0103 3311 407
code BIC BNPAFRPPIFO

Total hors taxe		Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C
PI : 246,78		(4) 20,000			
MO : 152,25	**404,03**	404,03			**484,84**
DIV : 5,00		80,81			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
01-354425	0130184	56241

Echéance le : 31/05/2024

25/03/2024 484,84

MO facturee au bareme des temps sauf (*) au temps passe

TRUJAS SAS - Siège Social - SIRET 493 445 878 00017
5 Avenue Roger Hennequin - CS70569 - 78197 TRAPPES CEDEX
Tel : 01 30 16 22 22

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."